

Lyspackaging — Synthèse des faits et causes probables du dépôt de bilan

Source : IA, sur la base des éléments publics connus

Période clé : 2024–2025

Chronologie succincte

- **Sept. 2024** : ouverture du **redressement judiciaire** (cessation des paiements fin août 2024).
- **24 mars 2025** : **conversion en liquidation judiciaire** (fin d'activité autorisée quelques jours plus tard).
- **Été 2025** : formalités de clôture (état des créances, etc.).

Activité et pari industriel

- Développement d'emballages **biosourcés/compostables** (PLA/végétal).
- Lancement d'une **activité d'embouteillage** pour amorcer la demande et viser une montée en volumes rapide en 2024–2025.

Causes probables et contributives des difficultés

1. **Débouchés insuffisants en Europe pour les emballages compostables** : adoption lente, filières de traitement limitées, complexité de pédagogie client.
2. **Cadre réglementaire peu favorable à court terme** : priorité donnée à la réduction/réemploi/recyclage, rendant le "compostable" moins compétitif dans l'immédiat.
3. **Coûts d'industrialisation élevés** (matières, outillage, certifications, énergie) difficiles à amortir sans volumes fermes.
4. **Dépendance à un décollage commercial accéléré** (lignes et clients pilotes) : volumes inférieurs aux prévisions ⇒ **tension de trésorerie**.
5. **Conjoncture 2024–2025** : hausse de certains coûts (énergie/transport), prudence des acheteurs sur des solutions perçues comme nouvelles.
6. **Litiges commerciaux et techniques** : contentieux autour de matériels/contrats de production ayant mobilisé du cash, généré des incertitudes d'encaissement et **accentué les tensions de trésorerie** au cours de 2023–2025.

Conclusion

Le dépôt de bilan semble résulter d'un **écart persistant entre l'ambition industrielle (volumes, cadence) et la réalité du marché et du cadre réglementaire, aggravé par des litiges et une trésorerie fragilisée** avant l'atteinte de l'échelle nécessaire.